

Responsable du document de référence

Responsable du document de référence

Jean-François Palus
Directeur financier de PPR

Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, KPMG Audit et Deloitte & Associés, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce même document de référence.

Fait à Paris, le 11 avril 2006

Le Directeur financier
Jean-François Palus

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit Département de KPMG SA
1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense
Patrick-Hubert Petit Hervé Chopin

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
Jean-Paul Picard Antoine de Riedmatten

Date de début du premier mandat

AGO du 18 juin 1992

AGO du 18 mai 1994

Durée et date d'expiration des mandats

Du 25 mai 2004 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Du 21 mai 2002 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Commissaires aux comptes suppléants

SCP Jean-Claude André
2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret

BEAS
7-9, Villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de début du premier mandat

AGO du 25 mai 2004

AGO du 19 mai 2005

Durée et date d'expiration des mandats

Du 25 mai 2004 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Du 19 mai 2005 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

et responsables du contrôle des comptes

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le présent document de référence incorpore par référence les informations suivantes auxquelles le lecteur est invité à se reporter :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 : chiffres clés, rapport d'activité, comptes consolidés, comptes sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents figurant dans le document de référence déposé le 11 avril 2005 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement aux pages 6 à 9, 122 à 141, 160 à 220, 222 à 237, 221 et 245 ;
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003 : chiffres clés, rapport d'activité, comptes consolidés, comptes sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents figurant dans le document de référence déposé le 16 mars 2004 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement aux pages 7 et 8, 46 à 64, 127 à 185, 192 à 207, 126 et 187.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence, autres que celles visées ci-dessus, sont, le cas échéant, remplacées ou mises à jour par les informations incluses dans le présent document de référence. Ces deux documents de référence sont accessibles dans les conditions décrites à la section 24 « Documents accessibles au public » du présent document de référence.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 avril 2006, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.